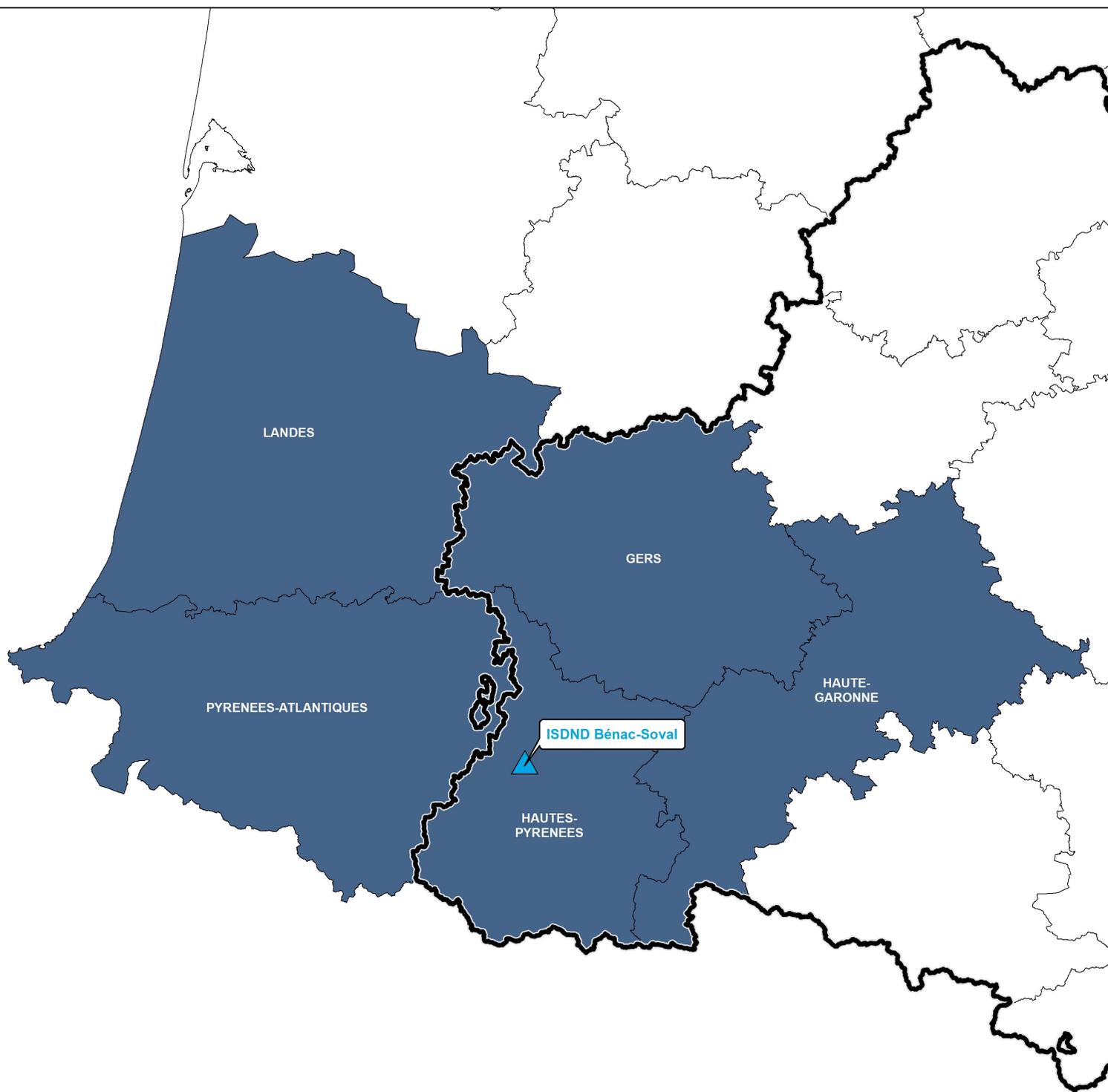


ZONE DE CHALANDISE ISDND BENAC-SOVAL

Arrêté préfectoral du 15/12/2016

" Le site peut accueillir les déchets en provenance des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Landes."



Zone de chalandise (uniquement pour les encombrants ménagers et les DAE)

Lexique :

DAE : Déchets d'Activités Economiques



Sources : DREAL - ORDECO - PDEDMA Hautes-Pyrénées

